

Stationnement Stade Telus – Université Laval

Mode de fonctionnement

Attention : Tous les stationnements sont payants du lundi au jeudi jusqu'à 22 h et le vendredi jusqu'à 20 h. En dehors de ces périodes, les stationnements sont gratuits.

Cependant, lors des heures payantes, les stationnements sont gratuits pour les utilisateurs du Stade Telus. Pour ce faire :

- o vous devez vous procurer une vignette journalière (Super PEPS) à l'accueil du Stade Telus afin de pouvoir vous stationner gratuitement;
- o 20 espaces de stationnement d'une durée de 5 minutes sont disponibles face au Stade Telus pour aller chercher votre vignette Super PEPS ;
- o 4 emplacements de stationnement sont situés à proximité du Stade Telus (303, 209, 202 et 334), voir le plan ci-joint.

Bonne saison de soccer !

Gaby Martel
Technicienne en loisirs

2011/12/22